REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté — Egalité — Fraternité

DEPARTEMENT DE LA CREUSE — PREMIERE CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives de Mars 1967

Creusoises, Creusois,

A quatre reprises déjà vous m'avez accordé votre confiance et je m'honore de ne pas être pour vous un inconnu ni un revenant cherchant une place dans vos souvenirs. Voilà seize ans que je suis votre député, fidèle à ma circonscription comme elle m'est elle-même fidèle. C'est cette mutuelle fidélité qui est pour moi le plus grand encouragement à solliciter à nouveau vos suffrages.

Mon ami **André CANTHE** qui a accepté d'être mon remplaçant éventuel n'est pas, lui non plus, un inconnu pour vous. Sous-Directeur de la Caisse de Crédit Agricole Mutuel de la Creuse, il a eu à se pencher, plus que quinconque, sur les plus délicats problèmes des agriculteurs. Il a été l'un des premiers à appliquer en Creuse les lois permettant l'accession à la propriété. Guéret l'a élu au Conseil Municipal où il est adjoint au Maire.

Nous voilà donc entre gens de connaissance. Il n'y a pas d'équivoque entre nous. Depuis toujours j'appartiens à la famille radicale et je reste fermement attaché à sa tradition démocratique, libérale et de progrès. D'accord avec les Radicaux et les Libéraux creusois, j'ai refusé d'adhérer à la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste. **Nous n'avons pas voulu d'une combinaison avec le Parti Communiste.**

Je rappelle au passage que si j'ai voté la dernière motion de censure, les communistes, eux, ne l'ont pas votée.

Jusqu'ici mon appartenance m'a amené à voter le plus souvent avec mon groupe. Mais je n'ai jamais aliéné ma liberté de jugement et de vote : pour la Creuse, j'y tiens plus que jamais. J'entends n'être comptable de mon action et de mes votes que devant vous, mes électrices et mes électeurs. **Je n'ai voulu d'aucune investiture qui m'enchaînerait.**

Je n'oublie rien du respect qui est dû à la haute personnalité du Président de la République, mais je me refuse à une obéissance inconditionnelle. Je n'ai pas davantage l'intention de me tenir systématiquement dans une opposition stérile.

Voilà bien définie mon attitude aussi bien en face des partisans du « oui sans discussion » que vis-à-vis de ceux qui voudraient instaurer une dictature de parti mettant fin à tout problème paysan par le kolkhose qui est la négation de toute initiative et de toute liberté.

Mais n'est-il pas grand temps de **perdre de vue la politique pour ne considérer que les intérêts du département ?** Une situation, que nous ne connaissons tous que trop bien, nous donne la certitude qu'il faut **plus s'attacher aux questions économiques qu'aux problèmes politiques** pour défendre les intérêts de la Creuse.

Ces intérêts je les ai toujours défendus au cours de mes quatre mandats successifs et avec moi mon ami ROMAINE et les quelques amis que je compte au Conseil Général.

Les maires de nos communes creusoises et leur Conseil Municipal connaissent mes efforts et les résultats souvent heureux de mon action et de mes interventions. Celles-ci ont eu lieu dans les ministères et administrations où les fonctions dont j'étais par vous investi, ainsi que celles de Chef de Cabinet d'un Ministre que j'ai à plusieurs reprises exercées et aussi d'autres titres parmi lesquels celui de **« Compagnon de la Libération »** me donnent accès.

Je souligne aussi que **j'ai toujours voté les lois sociales et que j'ai personnellement veillé à leur application en faveur des ayants-droit Creusois.**

J'ai toujours eu à Guéret une permanence quotidienne à la disposition des Creusois désireux de me parler, mais il me fallait aussi m'absenter pour les nombreuses interventions qui ne peuvent aboutir qu'à Paris.

Fonctions, titres, relations, influence.... Voilà ce que j'ai toujours mis au service de la Creuse et de tous les Creusois. Il en sera de même demain quand, une nouvelle fois, je serai, grâce à vous, l'élu de tous.

EN POLITIQUE ETRANGERE

Je reste parmi ceux qui n'approuvent pas les dépenses improductives qui privent les départements en difficulté des ressources qui leur sont nécessaires.

Je tiens au respect de nos alliances dans le cadre du monde libre.

— Je suis pour la construction d'une Europe unie.

— Je suis pour la Paix, pour le désarmement contrôlé et l'entente entre les peuples.

EN POLITIQUE INTERIEURE

De même, je veux la Paix entre les citoyens : apaisement des esprits, amnistie des erreurs politiques : refus d'entrer dans toutes les vieilles querelles politiques dépassées.

— Réforme urgente des finances locales restituant à l'Etat les charges qui lui incombent.

— **Défense énergique de l'existence du département de la Creuse.**

— Défense indispensable, au sein de la Région, des intérêts creusois : **nous ne nous satisferons pas des miettes accordées par Limoges.**

— Exigence du bénéfice du Fonds Spécial d'Action Rurale.

Mon programme

Je ne suis pas un candidat épisodique.

Je ne me permettrai donc pas de faire des promesses alléchantes et trompeuses. **Ce serait faire injure au bon sens des Creusois.** Je n'ai pas de baguette magique, personne n'en a. **Les projets en cours aboutiront :** c'est normal.

Pour le reste il faudra encore et toujours batailler.

AGRICULTEURS. — Terrien d'origine, j'ai toujours donné des preuves de mon attachement à la propriété individuelle et à l'exploitation familiale.

J'ai été le premier à déposer une proposition de Loi en faveur du dégrèvement des droits de succession.

J'ai toujours été et serai toujours au côté de toutes les organisations agricoles creusoises qui, connaissant bien tous les problèmes des agriculteurs, défendent leurs mandants avec compétence et vigueur.

— **Revalorisation et stabilité des prix des produits agricoles.**

— Mise en application de l'article 31 de la Loi d'orientation agricole d'Août 1960. Cet article 31 devrait rétablir, dans une certaine mesure, **l'indexation des prix agricoles** décidée par mon ami Félix GAILLARD et que les Radicaux ont toujours défendue, ce qui garantirait la **rentabilité de l'exploitation familiale.**

— Assouplissement de l'attribution de l'indemnité viagère de départ.

— Attribution aux enfants des exploitants de la totalité de la prime résultant de la Promotion Sociale.

— Retour à l'ancien système de subvention à 90 % par l'Etat de la totalité des travaux de remembrement.

— Abandon du procédé autoritaire actuellement employé au profit de **l'échange à l'amiable et loyal de parcelles** avec primes au regroupement.

— **Liberté financière des transactions.**

— Assouplissement du mode d'attribution aux jeunes agriculteurs des subventions en vue de l'amélioration de l'habitat rural (locaux d'exploitation et logement d'animaux).

FONCTIONNAIRES ET SALARIÉS. — Application intégrale des propositions des Commissions Grégoire, Toutée et Laroque, bien préférables à l'amendement Vallon, dangereux et imprécis.

— Que l'on applique donc loyalement et rapidement les procédures existantes.

— Que l'on tienne les promesses faites (zone de salaires, parité avec le secteur nationalisé).

— Elargissement des possibilités d'emploi par un abaissement de l'âge de la retraite. (Il est préférable de payer des retraités que de verser des indemnités à des chômeurs totaux ou partiels).

— Que la sécurité de l'emploi soit garantie.

ARTISANAT, COMMERCE, INDUSTRIE. — Publication des décrets d'application tant attendus de la Loi sur l'Assurance-Maladie des professions libérales, des commerçants et des artisans.

— Suppression pour les artisans et petits commerçants de la T.V.A. frappant leur marge bénéficiaire dans les dispositions de la nouvelle loi de finances applicable en 1968.

— Simplification de la fiscalité, allègement des charges fiscales, fauteuses de vie chère.

— Suppression notamment des privilèges accordés à certains secteurs et certaines formes d'entreprise.

— Réforme de la patente.

— Sauvegarde de l'économie privée et suppression du dirigisme des prix et des marges.

JEUNESSE. — Formation intellectuelle et professionnelle : Maintien et amélioration (locaux, conditions de travail des maîtres et des élèves) des structures qui ont fait leurs preuves.

— Création et aménagement d'établissements nouveaux, notamment techniques.

Mais les jeunes Creusois, ainsi formés, doivent pouvoir travailler et se distraire en Creuse.

EMPLOIS. — Création d'emplois par l'implantation en Creuse d'usines et d'ateliers par le moyen de la **décentralisation autoritaire.**

Bien que nos efforts dans ce sens n'aient pas tous **été** couronnés de succès, nous ne sommes pas découragés pour cela et nous continuerons, mes amis et moi, à lutter **pour que les jeunes aient du travail en Creuse et ne soient plus obligés de s'expatrier.**

— Création de piscines.

— Développement de Maisons des Jeunes et de la Culture pour donner à la Jeunesse des distractions saines et une formation culturelle.

RETRAITÉS ET VIEUX TRAVAILLEURS. — Défense des justes revendications des Fédérations de retraités et **allègement de l'impôt qui frappe les retraites.**

— Elévation des retraites et avantages vieillesse pour donner aux **vieux travailleurs** le moyen de mener la vie décente à laquelle ils ont droit.

— Augmentation du plafond des ressources (actuellement : 5 400 F pour un ménage et 3 500 F pour une personne seule).

ANCIENS COMBATTANTS. — Je suis des leurs. Ils savent depuis longtemps qu'ils peuvent compter sur moi pour la défense de leurs intérêts et la reconnaissance de leurs droits, qu'ils soient de 14-18, de 39-45 ou d'Algérie.

RAPATRIÉS. — Indemnisation totale des biens abandonnés ou vendus à vil prix.

— Retour à la Métropole des cendres de leurs morts.

TOURISME. — Création d'un Ministère du Tourisme avec un budget adéquat.

— Allègement des charges sociales pour les industries de main-d'œuvre et en particulier l'Hôtellerie.

— Soutien de tous les organismes qui œuvrent au développement du tourisme en Creuse.

— Mise en valeur du patrimoine touristique du département, de ses sites, de ses châteaux historiques, etc...

Député sortant et votre élu depuis 1951, il est normal que je sois le candidat le plus attaqué.

On va jusqu'à dire que je n'ai reçu aucune investiture, comme si vos 18 874 voix qui m'ont élu le 25 Novembre 1962, n'en constituaient pas une !

De tous les candidats, je suis le seul libre de toute tutelle de parti, le seul à n'avoir à prendre pour guide que l'intérêt de la Creuse et de ses habitants.

Votre jugement, vous le prononcerez le 5 Mars. De votre bulletin dépendra le sort du département et **cela dès le premier tour.**

Car dites vous bien que ce premier tour, même s'il ne fait pas la décision, sera tout de même essentiel.

Une fois de plus vous ferez justice des attaques et des calomnies, des promesses gratuites... et des alliances de circonstance.

Olivier de PIERREBOURG

Commandeur de la Légion d'Honneur
COMPAGNON DE LA LIBERATION
Croix de Guerre avec Palme
Conseiller Général
Député Sortant - Radical

REMPLAÇANT EVENTUEL :

André CANTHE

Sous-Directeur Honoraire de la Caisse Régionale
de Crédit Agricole Mutuel de la Creuse
Conseiller Municipal - Adjoint au Maire de Guéret
Chevalier du Mérite Agricole

ATTENTION ! Pour être valable, votre bulletin de vote ne doit porter ni rature, ni surcharge.
Vu: Le Candidat.

Imprimerie Fouriaud, Guéret